

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

03

2025

08

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 19 mai 2025
Convocation du : 12 mai 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17
Présents : 9
Votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Beynost, dûment convoqués, se sont réunis en salle du Conseil Municipal sous la Vice-présidence de Madame Véronique CORTINOVIS.

FINANCES : Versement de l'aide sociale personnalisée 2025

Présents : Mme Cortinovis Véronique, Mme Berger Valérie, Mme Maciocia Annie, Mr Curtet Jean-Marc, Mme Aubernon Michèle, Mme Goyard Dominique, Mme Magat Edith, Mme Nasri Nadia, Mr Rostagnat Ludovic.

Représentés :

Mme Rouquette Laurence a donné pouvoir à Mme Cortinovis Véronique
Mme Paya Eliane a donné pouvoir à Mme Maciocia Annie

Absents : Mme Terrier Caroline, Mme Rampon Anne-Sophie, Mme Pantel Annick, Mme Thimel-Blanchoz Nathalie, Mme Rampon Nicole, Mme Thomas Christine.

Secrétaire de Séance : Mr Curtet Jean-Marc

Madame la Vice-Présidente rappelle à l'assemblée qu'un montant de 2 000 € a été inscrit au Budget Primitif 2025 sur l'article de dépenses de fonctionnement 65134 « Aides ».

Cette aide est allouée aux familles et personnes en difficulté lors de l'exercice qui s'y rapporte.

Elle peut se présenter sous forme de :

- bons alimentaires et autres achats,
- nuitées à l'hôtel,
- aides à la famille (factures de restauration scolaire, de garde d'enfants, activités diverses, ...),
- aides au paiement de factures (eau, gaz, électricité, ...),
- ...

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

APPROUVE le principe de l'aide financière versée par le CCAS sur l'exercice 2025.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Par délégation de la Présidente,
La Vice-présidente,

Véronique CORTINOVIS

